

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII.

No. 10.

Prix du numéro, 7 centims.—Annonces, la ligne, 7 centims.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 8 MARS 1877

Avis aux Abonnés.

L'OPINION PUBLIQUE est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix de l'abonnement est de TROIS PIASTRES par année, payable STRICTEMENT D'AVANCE.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G. B. BURLAND, Gérant, ou, pour plus d'uniformité, comme suit : "Au Gérant de L'Opinion Publique, Montréal."

Adresser les contributions et correspondances littéraires : "Au Rédacteur de L'Opinion Publique, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autrement, doit en accompagner la demande.

SOMMAIRE

Les Hommes de 37-38 : Les trois Dumouchel, par L. O. David.—Concets.—L'Opinion Publique.—M. Foster sur le travail des prisonniers en Angleterre par Delta.—Une nouvelle Prima Donna canadienne.—Un nouveau système de chauffage.—La Revue de Montréal.—Bibliographie : Légendes de saint Joseph.—Nos gravures : Le combat de la lampe à pétrole et de la théière ; le Carnaval au XVI^e siècle ; la mort de Wolfe et de Montcalm ; l'établissement des Pères Oblats à Winnipeg. Manitoba : la députation hongroise à Constantinople.—Revue de la Semaine, par A. Gélinas.—Echos parlementaires, par A. G.—Choses et autres, par A. G.—Ca et là.—Elections civiques à Montréal.—Chronique parisienne.—Désastre maritime.—Cartouche.—Variétés.—Poésie : Deux Sonnets, par Eugène Évangéliste.—Le sorcier du Mont Granier (suite).—Nouvelles diverses.—Les dettes publiques.—L'immigration.—A propos de l'Exposition de 1878.—La rixe de Smyrne.—Une chasse au sanglier.—Les progrès de l'industrie française depuis un siècle.—Pèlerinage canadien à Rome.—Le département des postes.—Faits divers.—Le jeu de Dames.—Les Echos.

NOS GRAVURES : Les Hommes de 37-38 : les trois Dumouchel ; Constantinople : présentation, par une députée de jeunes Hongrois, d'un sabre d'honneur à Abdul-Kérim, généralissime de l'armée turque. — Les héros de Djunis : Mort de Wolfe sur les plaines d'Abraham ; mort de Montcalm ; Combat entre la lampe à pétrole et la théière ; tristesse du sorcier ; L'établissement des RR. PP. Oblats à Winnipeg, Manitoba ; Le Carnaval au XVI^e siècle.

LES HOMMES DE 37-38

Jean-Baptiste Dumouchel, père

M. Dumouchel naquit à Sandwich, province d'Ontario, en 1784, et vint dans le Bas Canada à l'âge de onze ans. Après quelques années passées au collège de Montréal, il entra, comme commis, chez M. Alexis Berthelot, marchand, de Sainte-Geneviève. Vers l'année 1810, il ouvrit un magasin à Saint-Benoît, et épousa Mlle Marie-Victoire Félix, sœur du curé de cette paroisse. De ce mariage naquirent quatre enfants : Léandre, médecin, aujourd'hui membre du Sénat ; Henriette, qui épousa le Dr. Moreau, père de M. Edouard Moreau, notaire, l'un des principaux officiers du gouvernement de Québec ; Hercule et Camille, dont nous parlerons plus bas.

M. Dumouchel était un de ces anciens Canadiens, au caractère honnête, aux manières polies, à l'hospitalité proverbiale, dont nos campagnes devraient conserver aussi longtemps que possible le souvenir et les traditions. Il était connu et respecté, dans le Nord, comme les Drolet, les Franchère et les Cartier dans le Sud. Sa maison était moins bruyante que celles de ces riches marchands de la rivière Chambly, mais elle était aussi remarquable par l'hospitalité qu'on y recevait, et son commerce, quoique moins étendu, était aussi

prospère et plus sûr. Il fut accablé de charges publiques, et parvint au grade de major dans la milice, sous le lieutenant-colonel Nicolet-Lambert Dumont, seigneur des Mille-Isles.

Les faveurs du pouvoir ne l'empêchèrent pas de devenir l'un des plus ardents et des plus distingués patriotes du comté des Deux-Montagnes. Beau-frère de M. Girouard, ami des Papineau, des Viger, des Morin et des Labrie, il fut aussi l'un des plus dévoués partisans de ces grands citoyens dans leur lutte énergique en faveur de la liberté. Il fut un de ceux qui, n'ayant rien à gagner, mais tout à perdre dans l'agitation populaire, donnèrent la preuve la plus éclatante de leur sincérité par des sacrifices continuels.

Lorsque le gouvernement se décida à sévir contre les patriotes qui avaient pris part aux assemblées publiques, en leur enlevant les positions qu'ils occupaient dans la milice et dans la magistrature, il fut l'une des premières victimes des bureaux-crates.

Il vint un moment où un certain nombre de patriotes zélés crurent prudent d'engager leurs amis et le peuple à ne pas sortir des voies constitutionnelles pour se lancer dans celle de l'insurrection. De ce nombre fut l'un des fils de M. Dumouchel, aujourd'hui sénateur. Mais M. Dumouchel, pas plus que le Dr. Chénier, ne voulut prêter l'oreille à ces conseils inspirés par l'amitié et la prudence, et, comme le héros de Saint-Eustache, il crut que la résistance aux mandats d'arrestation était possible, que, dans tous les cas, elle était devenue une nécessité, un devoir même. Dans aucune partie du pays l'opinion publique ne fut plus surexcitée, en 1837, qu'à Saint-Benoît. Aussi, les habitants de cette paroisse avaient pour les stimuler l'exemple d'hommes dont la position, le jugement et le patriotisme leur inspiraient une confiance illimitée. C'étaient surtout M. Girouard, M. Dumouchel, les deux MM. Masson et M. le curé de la paroisse, M. Chartier, dont les paroles enthousiastes remuaient profondément les esprits. Dans les premiers jours de décembre, Saint-Benoît fut, comme Saint-Eustache, un centre de réunion, un camp armé où les patriotes venaient de tous côtés. Tous les jours on s'attendait à voir arriver les volontaires de Saint-André, et l'on se préparait à leur faire une chaude réception.

Mais au lieu des volontaires, ce furent les soldats de Colborne qui arrivèrent.

Pendant qu'on se battait à Saint-Eustache, on était sur le qui-vive à Saint-Benoît, et l'on comprend avec quelle anxiété on y attendait des nouvelles de la bataille. Un moment, le bruit se répandit que les troupes, battues à plate couture, avaient été obligées de reprendre la route de Montréal. Mais la joie produite par cette nouvelle fut de courte durée, et fit place au plus grand découragement, quand on apprit la cruelle vérité. On comprit que la résistance n'était plus possible, et les chefs patriotes de Saint-Benoît conseillèrent aux braves gens réunis dans la cour de M. Dumouchel, de se soumettre afin d'éviter les malheurs de Saint-Eustache, et se décidèrent eux-mêmes à s'enfuir. Ils partirent tous le 14 au soir, chacun se dirigeant vers l'endroit où il espérait d'être plus en sûreté. Quelques-uns, entre autres le curé Chartier, purent se

rendre jusqu'aux Etats-Unis, mais la plupart furent arrêtés.

Le lendemain, de bon matin, une députation de quatorze citoyens de Saint-Benoît alla, sur les conseils du révérend M. Dufresne, curé de la Mission des Sauvages, au-devant de Colborne, pour faire acte de soumission et le prier d'épargner la vie et les propriétés des habitants de cette paroisse. Colborne promit qu'il ne serait fait de mal à personne, si on ne faisait aucune résistance. Pour rendre leur soumission plus complète et enlever tout prétexte de violence aux troupes, les habitants de Saint-Benoît se rangèrent en deux lignes, à leur arrivée, tenant à la main des drapeaux blancs en signes de paix. Pas un coup de fusil ne fut tiré, pas un mot hostile ne fut prononcé de la part des patriotes.

Mais, déjà, deux ou trois individus sans âme avaient parcouru le village, et voué à la vengeance des soldats de Colborne et surtout des volontaires de Saint-André, les maisons des principaux citoyens, en écrivant sur les portes ou les murs, en grosses lettres, le mot : "Rebel." Colborne lui-même, avant de partir, avait donné ordre de mettre le feu. On commença par piller, par effrayer et menacer les femmes, qui furent obligées de se sauver presque sans vêtements, pendant la nuit, par un temps très-froid, et on finit par mettre le feu partout. Comme nous nous proposons de revenir sur l'incendie de Saint-Benoît ou du Grand-Brûlé, contentons-nous de dire, aujourd'hui, que toutes les propriétés de M. Dumouchel furent livrées au pillage et à l'incendie.

M. Dumouchel fut trahi, à quelques milles de Saint-Benoît, par un individu qu'il avait protégé, et livré aux soldats de Colborne, qui l'amènèrent, les mains derrière le dos, à Montréal, et l'incarcérèrent dans la vieille prison.

Il fut bientôt rejoint par ses deux fils, Hercule et Camille, qu'on arrêta à la Mission des Sauvages, dans une cabane où ils s'étaient cachés, par M. Girouard, le Dr. Masson, M. Damien Masson, etc.

M. Dumouchel supporta gaiement les ennuis et les privations de la prison. Il se mit de grâce au régime du pain et de l'eau et encouragea ses compagnons à en faire autant.

Lorsque le colonel Simpson fut envoyé par lord Durham auprès des prisonniers pour leur annoncer que, si quelques-uns d'entre eux consentaient à signer un document par lequel ils se reconnaissaient coupables de haute trahison, tous les autres prisonniers seraient amnistiés, M. Dumouchel se montra disposé à signer ce document. Cette nouvelle preuve de dévouement et de générosité émut profondément les autres prisonniers. Le Dr. Masson ne se montra pas moins généreux ; il empêcha M. Dumouchel de signer en lui disant :

"Vous êtes père de famille, déjà vieux, ne vous sacrifiez pas. Pour moi, je suis jeune, que lord Durham fasse de moi ce qu'il voudra. Peu m'importe, j'aurai du moins sauvé le reste de mes compatriotes de l'exil et de l'échafaud."

Il y en eut sept qui consentirent, comme le Dr. Masson à se sacrifier pour leurs compatriotes, mais ils refusèrent de se reconnaître coupables de haute trahison ; ils furent exilés aux Bermudes, et tous les autres prisonniers furent mis en liberté.

M. Dumouchel retourna à Saint-Benoît au milieu de parents et d'amis nombreux qui manifestèrent de mille manières touchantes le bonheur qu'ils avaient de le revoir. Inutile de peindre les scènes émouvantes qui se passaient dans les familles, quand, après des mois d'angoisses, après avoir entendu dire mille fois que tous les prisonniers devaient être fusillés ou envoyés à l'échafaud, on voyait reparaître un mari, un père ou un frère chéri.

Mais les joies du retour n'empêchèrent pas le chagrin d'entrer dans l'âme de M. Dumouchel, quand il contempla les ruines de ses propriétés et calcula l'étendue des pertes qu'il avait subies. Il se remit au travail ; mais, affaibli par les privations et les ennuis de la prison, il ne retrouva plus son énergie d'autrefois. Ses forces disparurent graduellement, malgré les soins et les tendresses d'une famille qui le chérissait profondément, et il mourut en 1844, muni de tous les secours de la religion.

M. Hercule Dumouchel avait fait une partie de ses études au collège de Montréal. Il se livra au commerce et s'établit à Saint-Hermas. Il épousa une demoiselle Woods, fille du Dr. Woods, de Sainte-Marie de Monnoir, et mourut à Saint-Benoît à l'âge de 38 ans.

M. Camille Dumouchel, marié lui aussi à une demoiselle Woods, demeure à Montréal.

M. le sénateur Dumouchel était médecin à Sainte-Scholastique, en 1837. Il figura dans le mouvement qui précéda l'insurrection, et fut un des orateurs de la grande assemblée tenue à Sainte-Scholastique, le 1^{er} juin 1837. Mais quand il vit les patriotes entrer imprudemment dans la voie de la résistance à main armée, il les blâma et chercha à les calmer.

Comme nous l'avons dit, son père, ses frères, ses meilleurs amis repoussèrent ses conseils, et des gens qui avaient eu jusqu'alors la plus grande confiance en lui, commencèrent à le regarder d'un mauvais œil. Ce qui n'empêcha pas qu'il fut obligé de se sauver après la bataille de Saint-Eustache, pour ne pas être arrêté comme les autres. Il resta caché six mois au Bout-de-l'Île, chez une veuve, nièce de M. l'abbé Lamothé, curé de la paroisse. Comme c'était une aimable veuve qui avait deux jolies filles, M. Dumouchel ne trouva pas sa captivité trop dure. Il n'y a pas de doute que ceux qui étaient en prison auraient bien voulu se voir à sa place.

Quand M. Dumouchel crut qu'il ne pouvait plus craindre d'être arrêté, il retourna à Sainte-Scholastique et se remit avec ardeur à la pratique de sa profession, et devint en peu de temps l'un des médecins les plus estimés et des hommes les plus influents des comtés des Deux-Montagnes et de Terrebonne.

M. le Sénateur eut, il y a quelques années, avec lord Lisgar, au sujet des troubles de 1837, une conversation qui mérite d'être rapportée.

C'était un soir, à Rideau Hall. M. Dumouchel se trouvant placé à côté de Son Excellence, la conversation s'engagea entre eux et tomba sur la loyauté des Canadiens-français.

"Je pense, disait l'ex-gouverneur du Canada, qu'il n'y a pas de sujets plus loyaux que les Canadiens-français.

—Très-certainement, répondit M. Du-